

Préventionniste

Poste permanent

En plus d'être une oasis de nature et un milieu de vie exceptionnel, Magog c'est près de 29 000 citoyennes et citoyens répartis sur plus de 160 km² de territoire. Tous sont protégés par une équipe de préventionnistes qui travaillent pour un objectif commun, soit celui de prévenir les risques d'incendies et veiller à la sécurité des citoyens.

La Ville de Magog est actuellement à la recherche d'un(e) préventionniste pour se joindre à son équipe de la prévention des incendies.

Relevant du chef de division, Division prévention et mesures d'urgence, vous aurez comme principales responsabilités de :

- Effectuer les activités d'inspection;
- Procéder à l'analyse des incidents et des enquêtes (RCCI);
- Évaluer les risques potentiels associés à l'incendie;
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'intervention et des procédures d'urgence, conformément aux lois et aux règlements applicables;
- Rédiger ou donner verbalement les avis pertinents aux contrevenants et en assurer le suivi;
- Renseigner le public sur la prévention des incendies ainsi que sur les divers règlements et lois relatives à la sécurité incendie dans les bâtiments.

Vous êtes prêt à relever le défi? Voici ce que nous recherchons :

- Détenir une AEC en Prévention des incendies (ou en voie de l'obtenir);
- Avoir une bonne connaissance du Code national de prévention des incendies et du Code de construction du Québec;
- Être habile à rédiger des rapports clairs et concis et à effectuer des calculs divers;
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A;
- Posséder un véhicule;
- Posséder des connaissances informatiques.

Ce que nous vous offrons :

- Un taux horaire à l'embauche de 22,65 \$ à 32,68 \$, selon l'expérience;
- Un horaire flexible de 40 heures par semaine avec la possibilité de télétravail en mode hybride;
- 14 jours fériés dont plusieurs à l'occasion du congé des Fêtes;
- 15 journées pour obligations familiales et maladie par année, monnayables si non prises;
- Un régime de retraite avantageux et un régime d'assurances collectives incluant une assurance salaire;
- Une prime de garde pour les enquêtes (RCCI) dans un calendrier à rotation préétablie;
- Les vendredis après-midi de congé toute l'année;
- Faire partie d'une équipe dynamique et autonome.

Intéressé? Faites-nous parvenir dès maintenant votre CV par courriel à rh@ville.magog.qc.ca avant le 29 septembre 2023.

Nous avons hâte de faire votre connaissance!